

**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES  
DU LAC SEPT-ÎLES INC.**

Informations financières  
Au 31 décembre 2024

## ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC.

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2024			2023	
	Fonds d'adminis- tration	Fonds de prévoyance	Fonds - Ensemencement - Feux d'artifice - Patinoire	Total	Total
<b>Revenus</b>					
Cotisations et contributions des membres	67 319 \$	- \$	9 150 \$	76 469 \$	71 792 \$
Subventions	25 028	-	-	25 028	22 152
Dons	1 330	-	-	1 330	340
Activités sociales	41 439	-	-	41 439	42 651
Alouette et publicité	1 906	-	-	1 906	200
Bibliothèque	614	-	-	614	1 096
Location du Club	4 082	-	-	4 082	2 170
Produits pétroliers	54 507	-	-	54 507	56 692
Intérêts et autres revenus	-	8 270	-	8 270	4 249
	<b>196 225</b>	<b>8 270</b>	<b>9 150</b>	<b>213 645</b>	<b>201 342</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Salaires et avantages sociaux	175	-	-	175	10 089
Activités sociales	33 438	-	-	33 438	24 592
Assurances	11 049	-	-	11 049	10 417
Électricité	3 432	-	-	3 432	3 626
Ensemencement	-	-	2 500	2 500	3 000
Entretien et réparations	20 066	10 500	-	30 566	13 450
Environnement	-	-	-	-	8 320
Feux d'artifice	-	-	4 523	4 523	4 523
Soldes à reporter	68 160 \$	10 500 \$	7 023 \$	85 683 \$	78 017 \$

## ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC.

### ÉTAT DES RÉSULTATS (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2024			2023	
	Fonds d'adminis- tration	Fonds de prévoyance	Fonds - Ensemencement - Feux d'artifice - Patinoire	Total	Total
Soldes reportés	68 160 \$	10 500 \$	7 023 \$	85 683 \$	78 017 \$
<b>Charges d'exploitation (suite)</b>					
Frais bancaires	3 704	400	-	4 104	4 286
Frais de bureau	5 430	-	-	5 430	5 666
Frais de gardiennage	18 479	-	-	18 479	18 069
Frais de patinoire	-	-	-	-	-
Produits pétroliers	46 865	-	-	46 865	54 397
Services professionnels	1 295	-	-	1 295	500
Taxes et permis	19 273	-	-	19 273	14 859
Publicité	3 585	-	-	3 585	-
Amortissement des immobilisations corporelles	37 101	-	-	37 101	37 000
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(25 148)	-	-	(25 148)	(25 148)
	178 744	10 900	7 023	196 667	187 646
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges</b>	17 481 \$	(2 630) \$	2 127 \$	16 978 \$	13 696 \$

## ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC.

### ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2024				2023	
	Fonds d'administration		Fonds de prévoyance	Fonds - Ensemencement - Feux d'artifice - Patinoire	Total	Total
	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté				
<b>Solde au début</b>	239 195 \$	62 987 \$	180 581 \$	10 691 \$	493 454 \$	479 758 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	(11 953)	29 434	(2 630)	2 127	16 978	13 696
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 000	(1 000)	-	-	-	-
Cotisation des membres	(3 207)	3 207	-	-	-	-
Affectations internes (note 3)	-	(43 500)	43 500	-	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>225 035 \$</b>	<b>51 128 \$</b>	<b>221 451 \$</b>	<b>12 818 \$</b>	<b>510 432 \$</b>	<b>493 454 \$</b>

# ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC.

## BILAN

Au 31 décembre

2024

2023

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	61 840 \$	53 758 \$
Débiteurs	424	18 665
Stocks	6 222	6 554

**68 486**      78 977

#### ENCAISSE ASSUJETTIE À DES RESTRICTIONS FONDS DE PRÉVOYANCE (note 3)

**221 452**      180 381

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

**544 520**      580 621

**834 458 \$**      839 979 \$

### PASSIF

#### PASSIF À COURT TERME

Créditeurs	4 541 \$	5 099 \$
------------	----------	----------

#### APPORTS REPORTÉS (note 5)

**319 485**      341 426

**324 026**      346 525

### ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	225 035	239 195
Non affecté	51 128	62 987
Fonds de prévoyance	221 451	180 581
Fonds ensemencement, feux d'artifice et patinoire	12 818	10 691

**510 432**      493 454

**834 458 \$**      839 979 \$

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC.

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission de promouvoir les intérêts de ses membres dans le domaine des loisirs et de la culture. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Comptabilisation des revenus

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de produits pétroliers et autres activités sont comptabilisés lorsqu'il existe une preuve convaincante d'une entente, que les services sont rendus aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

#### Apports reçus sous forme biens et services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à l'association pour la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les bénévoles peuvent également consacrer des heures à l'association pour des rénovations majeures apportés aux infrastructures. La juste valeur de ces apports reçus sous forme de biens et services sont constatés aux états financiers dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

#### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et suivant les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Bâtisse	40 ans
Équipements	10 ans
Quai	10 ans
Infrastructure	25 ans

# ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

### 3. FONDS DE PRÉVOYANCE

Le conseil d'administration a confié au Comité du fonds la responsabilité d'évaluer les fonds à réserver pour s'assurer du maintien des immobilisations corporelles. Les sommes dévolues à ce fonds ne doivent pas avoir pour effet de limiter les liquidités requises au fonctionnement des activités régulières de l'association. Par conséquent, le sode du fonds de prévoyances pourrait être inférieur aux sommes identifiées par le Comité.

Au cours de l'exercice, les administrateurs ont décidé d'affecter un montant de 43 500 \$ au fonds de prévoyance.

Au 31 décembre 2024, l'analyse du comité démontre des besoins estimés à 223 997 \$ reliés notamment à la réfection du toit, aux eaux usées, au tennis et à la distribution d'essence. En date des états financiers, un montant de 221 451 \$ est conservé dans le fonds de prévoyance.

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	65 470 \$	- \$	65 470 \$
Bâtisse	550 366	174 737	375 629
Équipements	173 006	134 941	38 065
Infrastructure	151 029	85 673	65 356
Quai	96 132	96 132	-
	<b>1 036 003 \$</b>	<b>491 483 \$</b>	<b>544 520 \$</b>
			580 621 \$

L'association a acquis au cours de l'exercice des immobilisations corporelles pour un montant de 1 000 \$ (2023 - 34 573 \$)

# ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC.

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

---

### 5. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constitués des contributions monétaires des membres, des contributions en biens et services des membres et des subventions et dons reçus de divers partenaires destinés à couvrir les acquisitions d'immobilisations corporelles. Ils sont amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<b>2024</b>	2023
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>341 426 \$</b>	326 294 \$
Contributions des membres	<b>3 207</b>	2 705
Contributions des membres en biens et services	-	22 575
Dons	-	15 000
Amortissement de l'exercice	<b>(25 148)</b>	(25 148)
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>319 485 \$</b>	341 426 \$

---